



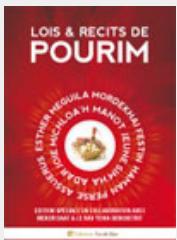
## Traité Kritout

### Michna 7 - Chapitre 6

המְפַרֵּשׁ חָטָאתוֹ יִמְתָּח,  
לֹא יִבְיאֶנָּה בָּנוֹ אֲפָרִיו;  
וְלֹא יִבְיאֶנָּה מְחֻטָּא עַל חָטָא;  
אַפְלוּ עַל חֶלְבָּן שָׁאכֵל אָמֵשׁ –  
לֹא יִבְיאֶנָּה עַל חֶלְבָּן שָׁאכֵל הַיּוֹם,  
שֶׁנֶּאֱמַר (ויקרא ד, כח): "קָרְבָּנוּ עַל חָטָאתוֹ",  
שַׁיְהָא קָרְבָּנוּ לִשְׁמָן חָטָאוֹ:

Si quelqu'un a choisi un sacrifice [pour le péché] qu'il [a commis par inadvertance] et qu'il meurt, son fils ne l'offrira pas à sa place, [ni pour son père, ni pour son propre péché, même s'il s'agit de la même transgression. De même], il ne peut pas offrir [un sacrifice pour le péché en le réaffectant du péché pour lequel il est destiné à expier et en le sacrifiant] pour [l'expiation d'un autre] péché. Même s'il a choisi [un sacrifice pour le péché comme expiation] pour [la graisse interdite] qu'il [a mangée par inadvertance] hier, il ne peut pas l'offrir [comme expiation] pour [la graisse interdite] qu'il [a mangée par inadvertance] aujourd'hui, comme il est dit : « Il offrira en sacrifice pour le péché [qu'il a commis une chèvre sans défaut » (Vayikra 4,28), ce qui indique qu'il ne s'acquitte pas de son obligation] tant que son offrande n'est [pas offerte] pour le péché [pour lequel il l'a choisie].

### Lois & Récits de POURIM



Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Mégila d'Esther, réflexions sur la vraie joie..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)